

Le Piscopien

BULLETIN MUNICIPAL



QUOI DE NEUF AU VILLAGE ?

VIDÉOPROTECTION : L'AGGLO INVESTIT POUR LA SÉCURITÉ



NATURE ET SPORT

LE CHÊNE ET LE CÈDRE : DEUX ARBRES, DEUX HISTOIRES



**TOUJOURS PLUS
DE FESTIVITÉS À PISCOP**

SOMMAIRE

Le Piscopien

Bulletin municipal : N° 107 janvier 2025 ■ **Mairie de Piscop :** 1, place de la Mairie - 95350 Piscop

Responsable de la publication : Christian Lagier

Rédaction : Sandrine Druon-Riot, Zoheir Aïchouche, Sophie Gaillard, Fabien Vieira-Luis et Nathalie Mathou

Secrétariat de rédaction : Solange Rey et Valérie Briere-Auger ■ **Comité de rédaction :** Conseil Municipal

Crédit photos : Mairie de Piscop, Marie Fillette et Joseph Alichoran

Conception-réalisation : Agence RDVA 01 39 90 10 00 ■ **Impression :** Imprimerie Edgar 01 48 11 27 70

Dépôt légal : N° 107 I janvier 2025



CHRISTIAN LAGIER,
Maire de Piscop

Chers Piscopiens, Chères Piscopiennes,

À

l'heure où nous clôturons cette année 2024, je tiens à vous faire part des réalisations qui ont marqué notre commune. Grâce à l'engagement sans faille de l'équipe municipale et au soutien financier de l'État, du Conseil régional et du Conseil Départemental, nous avons mené à bien plusieurs projets structurants.

Parmi ces réalisations, la réfection énergétique de notre église. Ce lieu emblématique de notre village bénéficie désormais de meilleures performances énergétiques.

Nous avons également finalisé des travaux de voirie essentiels avec la réfection d'enrobé des voies communales : le chemin du Luat et la rue du Pont D'Hennebrocq, améliorant ainsi la sécurité et le confort des usagers.

Je tiens à remercier chaleureusement toute l'équipe municipale qui œuvre sans relâche pour le bien-être de notre commune, ainsi que le personnel communal sans qui rien ne serait possible.

Un immense merci également aux bénévoles qui, par leur dévouement, ont permis d'organiser des moments festifs où nous avons pu nous retrouver et partager de précieux instants.

Nous devons également saluer l'aide précieuse de la communauté d'agglomération, dont le soutien nous permet d'avancer dans nos projets.

Cependant, notre action s'inscrit dans un contexte financier difficile. La baisse des recettes de l'État combinée à l'augmentation des charges de fonctionnement obligatoires rend l'élaboration du budget 2025 particulièrement complexe. Nous resterons vigilants pour faire face à ces défis, tout en maintenant les services indispensables à la vie de notre commune.

Les crises climatiques et les conflits actuels affectent notre quotidien et fragilisent l'équilibre de nos collectivités. Mais malgré ces difficultés, notre engagement municipal se poursuit avec détermination. Nous continuerons à bâtir un village dynamique où la participation citoyenne est essentielle et récompense nos efforts.

En cette fin d'année, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour 2025. Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la solidarité, de la résilience et du partage. Ensemble, faisons vivre notre village et renforçons les liens qui nous unissent.

Prenez soin de vous.



Retour en images sur 2024

9 janvier | Cérémonie des vœux du maire



30 mars | Repas des anciens



25 mai | Loto organisé par la FCPE



8 mai | Commémoration



26 mai | Brocante dans les rues de Piscopp

1^{er} juin | Voyage des anciens

9 juin | Dépouillement des élections européennes



18 juin | Remise des calculatrices aux futurs collégiens



18 juin | Spectacle des enfants de l'École Jacques Prévert



21 juin | Fête de la musique



25 juin | Les Olympiades de l'École Jacques Prévert





Retour en images sur 2024

29 juin | Fête de l'Été



30 juin | Dépouillement des élections législatives



14 septembre | Broc music

1^{er} novembre | Halloween



10 novembre | Broc Enfants



19 décembre | Repas de festif avant le passage du Père Noël



19 décembre | Spectacle "Le Noël au soleil de Marie-Vanille" de Noël Maës

11 novembre | Commémoration





Quoi de neuf au village ?

VIDÉOPROTECTION :

L'agglo investit pour la sécurité des habitants & la préservation du cadre de vie

Pour garantir toujours plus de tranquillité publique sur le territoire, Plaine Vallée investit depuis 2021 dans le réaménagement et la modernisation du centre de supervision intercommunal, la construction d'un réseau de fibre sécurisé et le renouvellement du parc de caméras.

De la prévention au flagrant délit : les usages multiples de la vidéoprotection

Outil de lutte préventive contre l'insécurité et la délinquance, la vidéoprotection fait partie intégrante de la politique de tranquillité publique. Elle poursuit trois missions essentielles : protéger, alerter, secourir. Cette triple approche vise à garantir la tranquillité des 16 communes de l'agglomération intégrant le dispositif. Si la vidéoprotection ne peut pas tout, elle n'en demeure pas moins un formidable outil de dissuasion et de lutte contre les délits.

Par ailleurs, elle facilite grandement les interventions des forces de sécurité et de secours sur le terrain, leur permettant d'agir en sécurité, et de mieux dimensionner les équipes et leur déploiement.

Dans les coulisses du CSUI

Tous les jours, 30 opérateurs se relaient 24h/24h afin d'assurer la surveillance des espaces publics. Chaque opérateur est équipé d'un ordinateur et d'un écran qui lui permet de scruter en détail l'ensemble des images filmées par les caméras, également diffusées sur le mur d'images de 24 m².

Les caméras sont réparties sur des sites déterminés au préalable par les autorités territoriales et les maires, en concertation avec acteurs de la sécurité et les équipes du CSUI. Les caméras sont installées à proximité de gares, établissements scolaires, commerces ou sur des axes routiers stratégiques et leur emplacement répond à des problématiques spécifiques.

Depuis que nous avons implanté la vidéoprotection sur le territoire, en étroite coordination avec les maires de l'agglomération, nous n'avons eu de cesse de privilégier le partenariat avec les forces de l'ordre mais aussi le Service départemental d'incendie et de secours, la Croix-Rouge... afin de faciliter le renvoi d'images et les interventions terrains.

Luc Strehaiano,
Président de Plaine Vallée



Lors de nos « patrouilles » visuelles, nous travaillons énormément en équipe. Afin d'analyser conjointement l'ensemble des plans visibles, chacun(e) d'entre nous peut être amené à visionner une zone ou une caméra spécifique. Cela demande un vrai travail partenarial.

Marc, opérateur au CSUI

Chaque commune dispose également d'un parc de caméras nomades qui peuvent être déplacées au gré des problématiques de sécurité ponctuelles.

Un dispositif de vidéoprotection renforcé pour préserver le cadre de vie

Afin de garantir la tranquillité publique et préserver le cadre de vie de ses habitants, la commune renforce son dispositif de sécurité. Trois nouvelles caméras de vidéoprotection, dotées des dernières technologies, viennent d'être installées sur le territoire communal. Reliées à un réseau de fibre optique dédié et sécurisé, ces caméras seront opérationnelles et connectées au centre de supervision urbain avant la fin de l'année. Ces installations viennent compléter les quatre caméras déjà en service, portant à neuf leur nombre total de dispositifs sur la commune. À l'échelle intercommunale, le réseau compte désormais 434 caméras déployées dans 16 communes de l'agglomération, consolidant ainsi son efficacité dans la lutte contre l'insécurité et la délinquance. Le déploiement de la vidéoprotection s'inscrit dans un plan d'actions global et concerté, élaboré par Plaine Vallée pour la période 2023-2027. Ce plan repose sur quatre axes prioritaires :

- Prévenir la délinquance chez les jeunes grâce à des actions partenariales renforcées
- Faciliter l'accès au droit, l'aide aux victimes et lutter contre les violences intrafamiliales
- Renforcer la tranquillité publique et la lutte contre les incivilités
- Prévenir le basculement vers la radicalisation

Ces actions témoignent de l'engagement continu de Plaine Vallée, en matière de sécurité et de prévention pour garantir un cadre de vie préservé à ses habitants, en concertation avec les acteurs locaux et institutionnels.

UN USAGE STRICTEMENT ENCADRÉ PAR LA LOI

Afin de protéger la vie privée des habitantes et des habitants, le système de vidéoprotection est soumis à de nombreuses dispositions légales et réglementaires. Celles-ci régissent notamment les emplacements, leur signalement et obligent au masquage automatique des parties privatives situées dans leur champ de vision. Les images enregistrées par les caméras ne sont conservées que pendant 14 jours, hormis pour les procédures judiciaires en cours. Passé ce délai, les images sont automatiquement détruites.

La première Fête de la musique à Piscop : un événement inoubliable

Le 21 juin 2024, notre commune a célébré pour la première fois la Fête de la Musique, rejoignant ainsi une tradition internationale qui met en lumière l'importance de la musique dans la culture et la vie quotidienne.

Organisé avec l'aide d'artistes régionaux, cet événement a marqué un tournant dans l'histoire culturelle de la ville. La première édition de la Fête de la Musique a réuni musiciens, amateurs et habitants de tous âges dans une ambiance festive et conviviale. La musique a envahi l'ancienne cour de l'école, où une scène a été installée pour accueillir une variété de genres, du rock au blues. Le public, aussi passionné que divers, a répondu présent, vivant une soirée mémorable.

Une célébration pour tous

Le succès de cette soirée repose en grande partie sur l'implication des bénévoles. Leur travail acharné, du montage des espaces à la coordination des animations, a permis de donner vie à cet événement avec passion et dévouement. Le clou de la soirée fut la prestation du groupe local Rolling Pierres, dont l'énergie et la présence scénique ont électrisé le public. Mélangeant reprises de classiques du rock et compositions originales, leur performance a donné le ton à cette première édition. Ces musiciens, fortement impliqués dans la communauté, ont aussi participé à l'organisation, illustrant l'esprit de solidarité qui anime Piscop.

Les organisateurs espèrent que cette Fête de la Musique deviendra une tradition annuelle, enrichissant la scène culturelle locale et inspirant de nouvelles générations de musiciens. L'accueil chaleureux



et l'enthousiasme du public témoignent du succès de cet événement, qui a su rassembler des personnes de tous horizons autour de la musique.

Vers l'avenir

Grâce à la contribution de tous, la Fête de la Musique à Piscop semble destinée à devenir un rendez-vous incontournable. Les habitants, portés par l'enthousiasme de cette première édition, attendent déjà la prochaine avec impatience. Cet événement a été bien plus qu'une simple fête, c'était une célébration de l'art, de la créativité et de la convivialité qui restera dans les mémoires. La musique, dans toute sa diversité, a résonné au cœur du village, et ce premier succès laisse présager une longue série d'éditions à venir.



Piscop soutenue pour ses projets



En présence de Jean-François Renard, élu de la Région Île de France et d'Anthony Arciero conseiller départemental, la Mairie de Piscop a reçu une subvention de 36 274,03€, le 11 décembre dernier, dans le cadre d'un contrat rural COR, qui financera des travaux énergétiques dans l'église, de sécurité dans la salle des fêtes et la réfection de 2 voies communautaires. Pierre-Paul Petit de l'Agence de la Ruralité et Carole Cadio du centre de la Direction des Territoires et de l'Habitat étaient également présents avec l'ensemble des adjoints de Piscop.

Plan Local d'Urbanisme : Comprendre les règles pour mieux construire

Vous souhaitez construire une piscine, installer une pergola, changer votre clôture ou repeindre vos volets ? Avant toute chose, il est essentiel de consulter le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune. Ce document, d'une grande importance à l'échelle locale, définit les règles d'urbanisme à respecter pour garantir un développement harmonieux du village.

Le PLU fixe les orientations d'aménagement tout en veillant à la préservation du cadre de vie et à l'équilibre entre urbanisation et espaces naturels. Il sert également de base pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme, comme les permis de construire ou les déclarations préalables. Encadré par le Code de l'urbanisme (articles L123-1 et suivants), le PLU a une force obligatoire : les règles qu'il contient doivent être strictement respectées. Les habitants peuvent consulter le dossier du PLU à la mairie ou sur le site internet de la commune.

Enfin, lors de la prochaine mandature, une révision du PLU sera engagée. Cette démarche permettra d'adapter le document aux enjeux actuels tout en préservant l'identité verte et rurale du village.





Quoi de neuf au village ?

Broc'Enfants : une 3^e édition réussie pour donner une seconde vie aux objets d'enfance

Dans le cadre de son engagement envers la communauté et le bien-être des enfants, la 3^e édition de la brocante annuelle « Broc'Enfants » a eu lieu le dimanche 10 novembre 2024 à la salle polyvalente des Blés Mûrs.

C'est dans une ambiance chaleureuse que le public est venu nombreux trouver des jouets, livres ou vêtements, permettant ainsi à ces objets de trouver une seconde vie.

Les exposants ravis de cette 3^e édition, ont été enchantés de l'accueil qui leur a été réservé et reviendront l'année prochaine.



BROC' MUSICAL

À la salle des fêtes de Piscop, la Mairie a organisé sa première édition de brocante musicale le samedi 14 septembre 2024.

C'était dans une ambiance toute musicale et colorée que les passionnés se sont retrouvés pour trouver objets et articles autour du thème de la musique. Des mini-concerts se sont improvisés tout au long de la journée. Jazz, rock,... la musique a animé

et réuni dans une ambiance décontractée les amateurs qui ont pu avec enthousiasme essayer leurs instruments, pendant que d'autres trouvaient le vinyle qui manquait à leur collection. Une seconde édition est programmée en 2025 pour la grande joie des participants.



Retour sur la brocante de Piscop : une journée de partage et de trésors insoupçonnés

L'année dernière, Piscop s'est animé d'une effervescence toute particulière lors de sa traditionnelle brocante, un événement incontournable qui a rassemblé habitants, chineurs et curieux de la région.

Cette journée, placée sous le signe de la convivialité et de la découverte, a une fois de plus prouvé que notre village sait célébrer le passé tout en créant des moments uniques de partage.

Une journée ensoleillée et animée

Dès les premières lueurs du jour, la place du village s'est remplie de stands soigneusement installés par les exposants, allant des habitants de Piscop eux-mêmes à des vendeurs venus des environs. Sous un ciel clément, des centaines de visiteurs ont déambulé dans une ambiance festive, fouillant parmi des objets anciens, des livres oubliés, des meubles vintage et des trésors inattendus.

Des trésors et des histoires

La brocante a permis de découvrir des objets chargés d'histoire. Un visiteur a notamment déniché une CAVE A LIQUEUR STYLE NAPOLEON dans un très bel état. Ces objets racontent des histoires, non seulement sur leur passé, mais aussi sur ceux qui les chérissent aujourd'hui.



Un rendez-vous convivial

Au-delà des transactions, l'événement a été marqué par la convivialité. Un espace restauration a été aménagé au cœur du village, où les visiteurs ont pu marquer un arrêt et échanger autour d'un repas sur le pouce. Les odeurs alléchantes des grillades ont contribué à maintenir une ambiance chaleureuse tout au long de la journée.

Un succès collectif

La brocante a été rendue possible grâce à l'implication des bénévoles et des membres du conseil municipal, qui ont œuvré en amont pour organiser cet événement. Leur travail et leur dévouement ont fait de cette journée une réussite totale, accueillant plus de 1000 visiteurs, un chiffre record pour notre village.

Un regard vers l'avenir

Face à un tel succès, la municipalité réfléchit déjà à la prochaine édition.



Les idées ne manquent pas... La brocante de l'année dernière restera gravée dans les mémoires comme un moment de rencontre et de partage exceptionnel. Nous avons hâte de voir ce que la prochaine édition nous réserve, mais une chose est sûre : elle continuera de refléter l'âme de Piscop, où la tradition et la convivialité se rencontrent pour créer des souvenirs inoubliables.

GOÛTER DES ANCIENS : UNE 2^E ÉDITION PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ

La deuxième édition du goûter des anciens a connu encore cette année un franc succès. C'est dans une ambiance chaleureuse que chacun est venu chercher son colis tout en passant un agréable après-midi à échanger des nouvelles autour de petits gâteaux accompagnés d'une boisson chaude.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine !





Chronique de Piscop

Rencontre avec Marie-Thérèse François : Piscop à travers les yeux de sa doyenne

Madame Marie-Thérèse François, merci de prendre le temps de répondre à ces quelques questions et ainsi de vous présenter auprès des Piscopiens qui vous ont sûrement pour certains rencontrés lors de vos promenades quotidiennes.

Doyenne de notre village, vous êtes l'une des mémoires de Piscop, et nous aimerions en savoir plus sur le regard que vous portez sur notre village. Depuis combien de temps vivez-vous à Piscop, et qu'est-ce qui vous a amenée à vous y installer ?

Piscopienne depuis 1968, je suis venue avec mon mari qui cherchait un terrain pour faire construire une maison et un atelier laboratoire pour ses activités professionnelles et c'est en se rapprochant de son cousin, déjà piscopien que nous avons découvert Piscop.

Pouvez-vous nous dresser un rapide portrait de votre jeunesse ?

D'origine bretonne, des côtes d'Armor à côté de Paimpol, j'ai eu une enfance heureuse et traditionnelle. Élevée dans une grande ferme avec mes deux frères et six sœurs, ma mère veuve était très moderne pour son temps, c'était la seule fermière à l'époque à savoir faire du vélo. Elle nous répétait sans cesse « apprenez et voyagez ».



La famille en Bretagne, je suis sur les genoux de ma mère

J'allai à la maternelle et parcourais huit kilomètres à pied aller-retour. Parlant uniquement le breton, j'ai d'ailleurs appris le français à l'école. À quatorze ans, je suis allée pour la première fois au cinéma à vélo et pour cela, parcouru quinze kilomètres à l'aller.

La guerre s'est invitée dans ma jeunesse et j'ai en mémoire encore le bruit des tanks sur les pavés bretons.

À mes dix-sept ans, je suis venue à Paris afin d'apprendre et d'exercer mon métier de coiffeuse ce que je voulais faire depuis toujours. J'ai débarqué à Paris, sous l'occupation, la ville était plongée dans l'obscurité, toute noire sans éclairage, le ciel était gris. Cela a été un choc, je ne m'attendais pas à cela. L'ambiance avec les Allemands, c'est surtout tendu à l'approche de la libération. Ensuite ce furent des moments de liesse et d'euphorie, on se hissait sur les chars de la Division Leclerc, qui portaient le nom d'une province, d'ailleurs celui sur lequel je suis montée se nommait l'Aunis, le soldat était alsacien et m'a fait découvrir le chewing-gum.

Peu après je me suis marié, nous avons vécu avec mon mari et mes trois enfants



à Villetaneuse et j'ai créé mon salon de coiffure à Pierrefitte.

À quoi ressemblait votre vie dans vos premières années à Piscop ?

Quand nous avons fait construire notre maison à Piscop, j'ai arrêté mon activité et ai aidé mon mari dans sa profession. J'allais le matin en banlieue et l'après-midi à Paris, ce que j'adorais car je rencontrais des personnes très différentes.

Dès notre arrivée dans le village ma fille a voulu faire du cheval. Je l'ai accompagné au club de la Croix Blanche et j'ai monté à cheval pendant des années avec elle, on se promenait même jusqu'à l'Isle Adam. D'ailleurs lors d'une sortie, mon cheval n'a jamais voulu traverser la Nationale et j'ai été obligé de descendre pour franchir la voie, ce qui était invraisemblable pour



À l'école en Bretagne, je suis au milieu en noir

le guide que j'étais. Pourtant je savais monter puisque dans ma jeunesse, à la ferme chez ma mère il y avait des chevaux et avec mon frère on faisait des courses, des sauts, on était des enfants audacieux et un peu imprudents.

Sur Piscop, j'ai rejoint l'équipe de la Croix Rouge avec Monsieur Debaisieux, afin d'aider les plus démunis. Accompagnée de Madame Leprince, femme remarquable et exceptionnelle, pleine de bon sens et de bonté, j'ai quêté pendant de nombreuses années et ainsi rencontré de nombreux Piscopiens.

Autrement, j'ai également été membre d'un jury grâce à Monsieur Cartigny, musicien à l'Opéra de Paris, qui avait repéré mon oreille musicale.

À cette époque, à quoi ressemblait la vie quotidienne à Piscop ?

Les grands-mères se retrouvaient là, sur la place de la Mairie, discutant à côté des enfants qui jouaient. Les rues étaient plus fréquentées, les gens marchaient plus et se rencontraient, la voiture était plus exceptionnelle dans les rues.

J'ai retrouvé l'atmosphère de la campagne, avec ses ambiances de quartier, surtout au moment des élections, c'était parfois très animé. Sinon, le cadre était calme et verdoyant, comme aujourd'hui c'était la campagne près de Paris. Cependant il est dommage que les clôtures se soient transformées parfois en murs, bloquant la vue sur les jardins fleuris.

Y avait-il des traditions ou des événements locaux qui rassemblaient toute la communauté ?

La fête du village sur la place de la Mairie avec ses manèges et ses stands de tir,



Stand à la Brocante de Piscop 2024

Merci beaucoup, Madame François, pour ce témoignage riche et inspirant et de nous avoir permis de partager avec nous vos souvenirs et vos pensées. Sans être native de Piscop, je pense parler au nom de tous pour attester que notre village vous a définitivement adopté.



Ferme d'élevage de cerfs et de biches à Villaines-la-Gonais dans la Sarthe Voyage des anciens 2023



La chapelle Saint Lyphard à la Ferté Bernard Voyage des anciens 2023

rassemblait tout le village. On s'y retrouvait chaque année dans une ambiance joyeuse.

Quel est votre endroit préféré à Piscop ?

La Cour de Blémur est un endroit qui n'a guère changé. Certes le café n'existe plus, mais la place a gardé tout son charme d'antan. J'aime me promener en passant par-dérrière par la sente et après une balade en forêt, arriver sur cette place qui semble hors du temps, puis prendre le chemin le long des prés qui surplombe le stade des Fauvettes.

Quelles sont les plus grandes transformations que vous avez observées à Piscop au fil des décennies ?

La construction de l'immeuble dans le Parc de Château Vert a soulevé bien des réactions au sein du village. En entendant la sirène de la Mairie, on se réunissait sur la Place pour s'opposer aux travaux. Il serait intéressant de clore un jour ce chapitre. La modernisation du village que ce soient les égouts et l'éclairage, a amélioré notre quotidien. La réhabilitation du transept de l'église a permis sa réouverture et j'apprécie d'assister aux offices qui ont lieu chaque mois. Le chantier plus récent de la construction de l'école a été un beau projet qui a modernisé notre village.

En conclusion, quel conseil donneriez-vous à la jeune génération de Piscop, en tant que doyenne ?

Continuer à préserver notre village tel qu'il est, son ambiance et son cadre avec des constructions traditionnelles.



Avec ma fille dans les bras.



Sur les canaux de l'Huisne Voyage des anciens 2023

Afin que nos Piscopiens vous connaissent mieux et de manière différente, je vous propose une petite série de questions légères, à savoir « un portrait chinois ».

Si vous étiez...

- un animal, vous seriez... un cheval
- une plante ou une fleur, vous seriez... une rose
- un plat cuisiné, vous seriez... un bourguignon, ce n'est pas un plat breton mais on le faisait lors du battage à la ferme, tout le monde s'entraidait à cette époque, et pendant trois quatre semaines on allait de ferme en ferme
- une couleur, vous seriez... tous les bleus
- chanteur, vous seriez... Georges Brassens
- un métier, vous seriez... dans la Marine pour la mer
- un objet, vous seriez... une sculpture
- un fruit, vous seriez... une pomme ou une cerise
- un sport, vous seriez... le golf
- une saison, vous seriez... le printemps



Intercommunalité

Agglomération Plaine Vallée : Carte d'identité

18 villes au cœur du Val d'Oise, aux portes du Grand Paris.

L'AGGLOMÉRATION EN QUELQUES CHIFFRES



SUPERFICIE
74,7 KM²



POPULATION
186 000 hab.



40 000 emplois
POP. ACTIVE 117 000 pers.



ENTREPRISES
16 000



24 PARCS
D'ACTIVITÉS



11 GARES



1 INCUBATEUR (Numeric Lab)
1 HUB ENTREPRENEURIAT (14K)
1 ESPACE EMPLOI ET ENTREPRISES (23K)



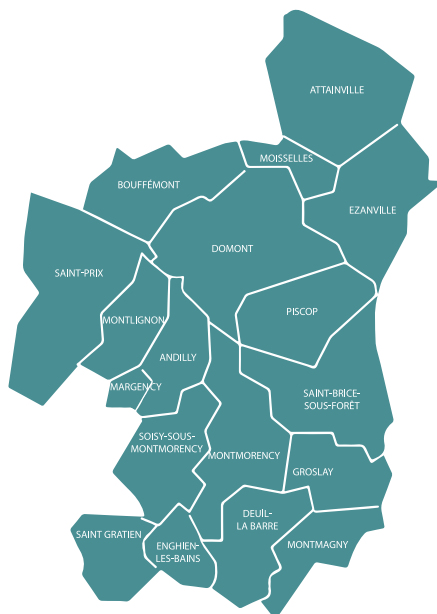
52% ESPACES URBANISÉS



22% BOIS ET FORETS



22% SURFACES AGRICOLES



Communauté
d'Agglomération

Plaine Vallée

Forêt de Montmorency

VOS NUMÉROS UTILES

- Éclairage public : 01 55 46 10 59
- Collecte des déchets : 0 800 735 736 (www.sigidurs.fr)
- Eau potable : 0 969 369 900 / Urgence fuites : 0 969 369 918 site www.vedif.eau.veolia.fr

Équipements communautaires

- Plaine Vallée Tourisme : 01 39 64 42 94 (www.plainevallee-tourisme.fr)
- Théâtre Silvia Monfort : 01 39 33 01 81
- Piscine Maurice Gigoi : 01 39 91 39 00
- Espace sportif et nautique La Vague : 01 34 27 37 20 (www.lavague-plainevallee.fr)
- Pépinière d'entreprises 14 K : 01 30 10 66 50 (www.14k-plainevallee.fr)
- Tiers-lieu Emploi et entreprise 23 k : 01 34 05 18 00

LES COMPÉTENCES

- Aménagement de l'espace communautaire & habitat.
- Politique de la ville.
- Sécurité publique.
- Environnement et cadre de vie.
- Développement économique, emploi.
- Tourisme.
- Assainissement, eau potable, gestion des milieux aquatiques, des eaux pluviales et prévention des inondations.
- Voirie et transport public.
- Collecte et traitement des déchets ménagers.
- Propreté urbaine (nettoyage des tags).
- Réseau d'éclairage public.
- Gestion des équipements culturels (Théâtre Silvia Monfort) et sportifs (piscines) d'intérêt communautaire.
- Lecture publique/réseau des bibliothèques.

VOS ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Piscop compte deux conseillers communautaires :

- Christian Lagier, Vice-président délégué à la programmation du Théâtre Silvia Monfort, à la Commission d'Appel d'Offres et aux Instances paritaires. Il siège à la commission « Économie et Emploi » mais également au « Sigidurs » et à la « Semavo ».
- Sébastien Pautrat (suppléant).

Contact

1, rue de l'Égalité - 95230 Soisy-sous-Montmorency
Tel. : 01 30 10 91 61 - contact@agglo-plainevallee.fr

Ouverture au public

Du lundi au mercredi : De 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30

Du jeudi au vendredi : De 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h

www.agglo-plainevallee.fr



PlaineValléeAgglo

Prévention des inondations : que fait l'agglo ?

Les inondations, souvent aggravées par les épisodes de pluies intenses, le changement climatique et l'urbanisation, représentent un risque majeur pour les territoires, tant pour les habitants que pour l'environnement et les infrastructures. Pour y faire face, Plaine Vallée et les syndicats d'assainissement mettent en place des actions concrètes visant à protéger les habitants et limiter les impacts des inondations.

Pourquoi les risques liés aux inondations s'amplifient ?

Les inondations sont des phénomènes naturels, mais leur intensité et leurs impacts sont souvent amplifiés par des facteurs humains. Parmi les principales causes, l'imperméabilisation des sols occupe une place centrale. Avec la multiplication des surfaces bétonnées et asphaltées, les eaux de pluie ne peuvent plus s'infiltrer naturellement. Elles ruissellent alors rapidement vers les zones les plus basses, accumulant vitesse et force, ce qui provoque des dégâts considérables.

Un autre facteur aggravant est l'absence de végétation. Les plantes jouent un rôle essentiel en freinant le ruissellement grâce à leur feuillage, tandis que leurs racines améliorent la perméabilité des sols, permettant une meilleure infiltration des eaux. Lorsque ces éléments naturels disparaissent, le risque d'inondation augmente significativement.

De plus, les mauvais raccordements d'eaux pluviales sur les réseaux engendrent des débordements qui saturent les voiries. Ces dysfonctionnements accentuent encore davantage les effets destructeurs des fortes précipitations.

Face à ces défis, et dans un contexte de changement climatique marqué par des épisodes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents, Plaine Vallée et les syndicats SIARE et SIAH, chargés de la gestion des milieux aquatiques, adaptent pratiques et infrastructures pour mieux prévenir les inondations.

Des aménagements d'ampleur pour maîtriser les flux

Trente-six bassins de retenue des eaux pluviales sont répartis sur le territoire



avec une capacité de rétention totale de 705 000 m³, soit plus de 280 piscines olympiques. Ces bassins, gérés par Plaine Vallée et les syndicats, servent à retenir et stocker temporairement les eaux de pluie et de ruissellement avant de les rejeter, à débit contrôlé, vers les réseaux aval du département de Seine-Saint-Denis ou dans le milieu naturel.

Ces bassins concilient bien souvent les enjeux d'inondation et de préservation de la biodiversité tout en constituant des espaces de loisir et de parc paysager. Les bassins les plus à risque sont surveillés et gérés à distance grâce à des dispositifs de détection. Cela permet de suivre le niveau de l'eau et d'agir à distance sur les vannes.

Pour les bassins nécessitant une intervention sur place, les syndicats sont équipés d'un système de prévision météorologique précis permettant de suivre les masses nuageuses.

L'Entretien des rivières et des cours d'eau par les syndicats permet de garantir un

écoulement optimal des eaux et d'éviter les obstructions qui pourraient aggraver les inondations. Les berges sont également renforcées et sécurisées pour empêcher l'érosion et stabiliser les terrains avoisinants.

Les syndicats sont également engagés dans la renaturation des cours d'eau à long terme. Pour ce faire ils restaurent des tronçons de rivière bétonnés, canalisés ou enterrés et recréent ou valorisent des zones humides adjacentes. Cette démarche s'accompagne d'une politique de préservation de la biodiversité, animale et végétale, autour des cours d'eau et des zones humides du territoire.

EN SAVOIR +



AGIR INDIVIDUELLEMENT POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

STOP AUX ERREURS DE BRANCHEMENT

Outre les problématiques de pollution engendrées par la connexion des eaux usées/pluviales, si vos eaux pluviales se déversent dans les eaux usées, elles peuvent faire déborder les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales en cas de fortes précipitations.

La conformité de vos branchements est une obligation réglementaire qui garantit le bon fonctionnement du réseau public d'assainissement et contribue à la protection de l'environnement.

Pour vous accompagner dans vos travaux de mise en conformité, vous pouvez bénéficier d'une aide financière allant jusqu'à 4 200 €, sans conditions de ressources. Une participation est également possible, à hauteur de 1 000 € maximum, pour la déconnexion totale des eaux pluviales du réseau public.

LIMITER LES DÉCHETS DANS LES RÉSEAUX

Pour préserver vos réseaux et éviter les obstructions, ne jetez jamais d'huiles, de graisses, de lingettes, ou tout objet solide (protections hygiéniques, cotons-tiges, couches, etc.) dans vos canalisations. De même, les avaloirs de voirie ne sont pas des poubelles : évitez d'y déposer mégots ou déchets. Adoptez les bons réflexes pour protéger l'environnement et prévenir les blocages.

FAVORISER L'INFILTRATION À LA PARCELLE

En cas de fortes intempéries, le surplus d'eau sature les canalisations d'eaux pluviales et peut déborder sur la chaussée.

Pour éviter cette situation, l'eau de pluie doit être prioritairement gérée à la parcelle, c'est-à-dire au plus près de là où elle tombe. En effet, l'infiltration des eaux de pluie favorise l'irrigation des végétaux, la recharge des nappes phréatiques et retarde les effets de la sécheresse sur les sols. Vous pouvez mettre en place des solutions simples pour gérer leurs eaux de pluie telles que les infiltrer dans le milieu naturel, ou encore les stocker afin de les restituer ultérieurement dans le milieu naturel ou à faible débit dans le réseau d'assainissement.



Intercommunalité

Dernière ligne droite pour l'élaboration du Projet de territoire 2025>2035 de Plaine Vallée

La Communauté d'Agglomération Plaine Vallée a engagé début 2024 l'élaboration de son Projet de territoire à l'horizon 2025>2035. Après une première étape dédiée à la formalisation d'un diagnostic et état des lieux du territoire, les réflexions ont porté sur la stratégie et la feuille de route pour les 10 prochaines années. Trois axes stratégiques ont ainsi été définis.

La concertation au cœur des préoccupations

Depuis plusieurs mois, les élus de Plaine Vallée, les acteurs et les habitants ont contribué à la définition des défis prioritaires à relever et des objectifs à atteindre collectivement. Dans ce cadre et afin de construire un Projet de territoire au plus près des besoins et aspirations des habitants, une large consultation en ligne a été animée. Près de 1 730 participants ont répondu à l'enquête!

En parallèle, deux rencontres ont été animées avec les membres du Conseil de développement de Plaine Vallée, une instance de consultation et de concertation récemment créée afin notamment d'accompagner l'élaboration du Projet de territoire. Le Conseil de développement est composé de représentants d'institutions publiques, d'entreprises et associations.

Un consensus autour de 3 orientations stratégiques

Cette large concertation a permis de faire émerger les trois orientations stratégiques suivantes qui constitueront l'armature du Projet de territoire :

AXE 1 : Préserver notre cadre de vie d'exception par une Agglomération verte et vertueuse.

AXE 2 : Offrir aux habitants la possibilité de vivre et travailler autrement sur un territoire de proximité.

AXE 3 : S'engager dans la préservation d'un territoire de confiance, qui se définit par la tranquillité et le bien-être de ses habitants.

Plaine Vallée 2035

// **Projet de Territoire**



Andilly · Attainville · Bouffémont · Deuil-La Barre · Domont · Enghien-les-Bains · Ézanville · Groslay · Margency · Moisselles · Montignion · Montmagny · Montmorency · Piscop · Saint Gratien · Saint-Brice-sous-Forêt · Saint-Prix · Soisy-sous-Montmorency

Communauté d'Agglomération

Plaine Vallée
Forêt de Montmorency

www.agglo-plainevallee.fr



Chacun des axes se décline en orientations et objectifs à atteindre avec comme ligne directrice définie par les élus « Rester le territoire de confiance qui caractérise l'agglomération, tout en assurant une meilleure adaptation au changement climatique. »

Prochaine étape avant l'adoption début 2025

La dernière étape de la démarche porte sur l'élaboration du plan d'actions, véritable déclinaison opérationnelle de la stratégie. L'adoption du Projet de

territoire est prévue par le Conseil communautaire au premier trimestre 2025. Pendant toute sa durée de mise en œuvre (2025-35), il fera l'objet d'évaluations périodiques.

EN SAVOIR +





6 règles d'usage et de bon voisinage

PUIS-JE TIRER DES FEUX D'ARTIFICE DEPUIS MON JARDIN ?



La loi ne vous interdit pas de tirer un feu d'artifice depuis votre jardin (uniquement les catégories F1 pour les mineurs et F2, F3 pour les majeurs). Toutefois, avant de vous lancer, vous devez vous renseigner auprès de votre mairie et de votre préfecture pour savoir si des limitations ou des interdictions existent.

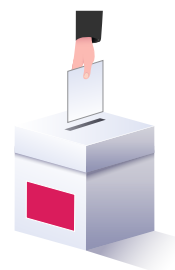
Il convient de rappeler tout de même que les feux d'artifice peuvent être dangereux, tant pour les utilisateurs que pour leur entourage ou pour leur environnement (substances pyrotechniques, blessures, brûlures, incendies, nuisances sonores...).



J'AI FAIT UNE PROCURATION À UN AMI MAIS IL N'A PAS VOTÉ POUR LE CANDIDAT QUE JE VOULAIS, AI-JE UN RECOURS ?



Juridiquement il n'existe aucun recours contre votre ami car le vote est confidentiel donc aucun moyen de prouver qu'il n'a pas respecté votre choix. Confier son vote à un proche est un acte de confiance.



PUIS-JE CUEILLIR DES CHAMPIGNONS EN FORÊT POUR LES VENDRE ?



En forêt des règles existent. Il est interdit de cueillir plus d'un panier de champignons ou encore plus d'un contenu d'une main pour les fleurs (par personne et par jour).

De plus, la vente de votre récolte personnelle est défendue et passible d'une sanction (jusqu'à 750 euros)



MON VOISIN N'ARRÊTE PAS DE M'ESPIONNER, EST-CE LÉgal ?



Si votre voisin joue les commères en regardant chez vous de manière insistante et répétée, cela peut être considéré comme une atteinte à la vie privée. Il est également possible de porter plainte pour harcèlement moral (1 an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende)

PUIS-JE ACCROCHER LE DRAPEAU FRANÇAIS SUR MON BALCON OU MA FENÊTRE ?



En principe vous pouvez accrocher un drapeau français sur votre fenêtre ou balcon librement (même un drapeau étranger). Cependant ce drapeau peut être retiré s'il cause un trouble de voisinage ou un trouble à l'ordre public.



PUIS-JE DEMANDER À LA POLICE DE SURVEILLER MA MAISON QUAND JE PARS EN VACANCES ?



Si vous partez en vacances et que vous avez peur de vous faire cambrioler, vous pouvez vous inscrire à l'opération "tranquillité vacances" c'est gratuit. La police ou la gendarmerie surveillera le domicile en envoyant des patrouilles et vous contactera en cas d'anomalie.





Piscop nature et sport



Le chêne et le cèdre de Piscop : deux arbres, deux histoires

Piscop est un village où la nature a toujours eu une place particulière. Parmi ses richesses, deux arbres remarquables se distinguent : le chêne de Blémur et le cèdre du Clos-du-Cèdre. Ils sont bien plus que de simples arbres.

Avec leurs longues histoires, ils font partie du paysage et de la mémoire collective de notre village.

Le chêne de Blémur : un géant de 500 ans

Au cœur de la propriété de Blémur, le chêne pédonculé s'impose par sa taille impressionnante et son âge exceptionnel. Avec ses 500 ans, il a traversé les siècles, grandissant paisiblement grâce à un sol riche et un environnement propice. Ses branches immenses s'étendent dans toutes les directions, offrant une image saisissante, surtout en hiver lorsque son squelette de bois se détache sur le ciel. Autrefois, les chênes étaient considérés comme des arbres sacrés par les anciens peuples. Aujourd'hui, ce chêne continue d'inspirer respect et admiration. Beaucoup de générations de Piscopiens ont grandi en passant devant lui, souvent sans savoir combien de temps il avait déjà vécu.

Le Cèdre du Clos-du-Cèdre : un repère pour tous

Sur la propriété de Pontcelles, un autre arbre remarquable attire le regard : le cèdre de l'Atlas. Classé depuis 1924, il est facilement reconnaissable à sa silhouette bien particulière. Sa cime a pris, avec le temps, une forme plate qui rappelle une table, tandis que ses branches s'étalent en plusieurs niveaux. Visible depuis la route, ce cèdre est un repère familier pour les habitants comme pour les passants. Il incarne la force et la sérénité, s'intégrant parfaitement dans le paysage. Si le chêne impressionne par son âge, le cèdre charme par sa forme et son élégance.

Des arbres qui racontent notre histoire

Ces deux arbres sont des témoins du passé. Ils rappellent que la nature fait partie intégrante de notre patrimoine et qu'elle mérite d'être respectée et préservée.



En passant devant eux, on ne peut s'empêcher de penser aux générations qui les ont connus avant nous et à celles qui les découvriront après.

Le chêne de Blémur et le cèdre de Pontcelles sont des symboles simples mais forts : ils relient le passé au présent et invitent chacun à s'arrêter un instant pour les observer.

Que vous soyez promeneur, habitant de longue date ou visiteur de passage, prenez le temps de lever les yeux et d'apprécier ces deux arbres exceptionnels. Ils font partie de l'âme de Piscop et continueront, encore longtemps, à veiller sur notre village.

Les chevaux de l'association Piscop Équestre

Ils sont 7 et vivent rue de la Tourelle toute l'année mais saurez-vous les reconnaître ?

RHÉA 19 ans, EUCLIDE 10 ans et IPANÉMA 6 ans sont les 3 Fjord.

Cette race originaire de la Norvège se caractérise par sa robe crème clair et une crinière bicolore noire au centre et beige sur les côtés. Au caractère calme et docile, le cheval Fjord est l'une des plus anciennes races de chevaux au monde.

IPANÉMA, la plus jeune a rejoint le troupeau l'année dernière.

EUCLIDE, l'indépendante qu'on retrouve dans des endroits improbables aux 4 coins du pré et même dans le ruisseau ou dans les ronces.

RHÉA, la doyenne toujours fourrée la tête dans le foin !

FLACH et COMANCHE, les deux garçons gris pommelés inséparables ils ont plus de 20 ans mais encore toutes leurs dents ; -)

CAHYLAH une petite demi-sang Arabe de 12 ans, très vive et qui galope souvent la queue en l'air. Elle est facilement reconnaissable en été, elle porte une couverture adaptée pour la protéger de son allergie aux insectes.

Et REINE, jument selle français de 20 ans la plus grande en taille, c'est aussi la cheffe et domine le troupeau !

Ils sont tous heureux dans le vallon de PISCOP, nourris à l'herbe l'été et au foin à volonté pendant l'hiver, les cavaliers propriétaires les gâtes suffisamment, ne les nourrissez pas en plus. Certains aliments



sont très nocifs pour ces grosses bêtes aux intestins fragiles. Même si l'idée de nourrir un cheval peut sembler inoffensive ou généreuse, il est crucial de respecter ces règles pour préserver leur santé et leur bien-être et si vous souhaitez interagir avec les chevaux, demandez toujours l'autorisation du propriétaire et respecter leurs consignes. L'hiver, les chevaux "font du poil" pour se préparer à la baisse des températures. Ils sont naturellement résistants au froid grâce à leur pelage et leur capacité à générer de la chaleur corporelle. Pour leur confort, ils ont à disposition un abri pour se protéger du vent ou des intempéries. Les chevaux n'ont pas besoin de couverture s'ils sont en



bonne santé, non tondus et bien alimentés. Les couvrir pourrait même être dangereux, ils jouent, galopent et les sangles des couvertures peuvent les entraver et provoquer des accidents.

Au printemps, ils perdent leur pelage d'hiver pour un poil plus fin, adapté aux températures plus chaudes.

Les chevaux vivants en extérieur avec des pâturages spacieux et une vie sociale, ont tendance à être en meilleure santé mentale et physique. Ils peuvent vivre confortablement jusqu'à 30 ans et plus.

Nous leur souhaitons encore de belles années dans cet environnement de rêve.

Voisins jardiniers, n'hésitez pas à passer au printemps pour récupérer du fumier 100 % naturel.
Contact : Hélène 06 60 45 47 56

Le retour espéré des crapauds : préserver ces sentinelles de nos écosystèmes

Avec l'arrivée du printemps, les crapauds quittent la forêt et leur habitat terrestre pour préparer la période de reproduction. Ce déplacement peut être spectaculaire, notamment chez des espèces comme le crapaud commun, qui effectue des migrations en masse vers les points d'eau. À la tombée de la nuit, les automobilistes doivent alors zigzaguer dans les rues du village pour éviter de les blesser.

Dans nos jardins, nous pouvons aussi avoir la surprise de les découvrir dans des recoins humides et il ne faut pas être froussard face à cette espèce au physique disgracieux.

Mais avez-vous noté que ces situations sont maintenant devenues rarissimes ?

En effet, la disparition des crapauds, ainsi que d'autres espèces de batraciens, est un phénomène préoccupant qui résulte de plusieurs facteurs.

Parmi les principales causes, on trouve :

La destruction de l'habitat : L'urbanisation, l'agriculture intensive, et la déforestation qui réduisent les habitats naturels des crapauds, tels que les marais, les étangs et les zones humides.

La pollution : Les produits chimiques contaminant leur environnement et leur eau. La pollution sonore et lumineuse peut également perturber leurs cycles de reproduction.

Les maladies : Le chytridiomycose, une maladie fongique qui attaque la peau des amphibiens, a provoqué un déclin dramatique de nombreuses

populations de crapauds à travers le monde. Le champignon *Batrachochytrium dendrobatidis* est particulièrement responsable de cette mortalité.

Le changement climatique : Les variations de température et les changements dans les régimes de précipitations peuvent perturber les cycles de reproduction des crapauds. Les sécheresses prolongées ou des inondations peuvent détruire les sites de reproduction ou les rendre inaccessibles.

Les espèces invasives : L'introduction d'espèces non indigènes, comme des poissons ou des prédateurs, peut perturber les écosystèmes locaux et réduire les chances de survie des crapauds.

Les obstacles physiques (routes, constructions) : Les crapauds migrent souvent entre leurs zones de reproduction et leurs zones d'hivernage. Les routes et les infrastructures humaines peuvent constituer de véritables barrières, causant de nombreux accidents mortels lorsque les crapauds tentent de traverser.

Le déclin des crapauds, comme celui d'autres amphibiens, est un indicateur de la santé globale des écosystèmes, car ces animaux jouent un rôle important dans le contrôle des insectes et dans la chaîne alimentaire.

Des actions sont entreprises pour essayer de préserver les crapauds en Île-de-France, comme la restauration des zones humides, la mise en place de corridors écologiques, la réduction de la pollution et des programmes de



surveillance et de conservation des espèces. Ces efforts sont essentiels pour permettre à ces amphibiens de survivre et de prospérer à long terme dans la région.

Dans le Val-d'Oise, plusieurs zones protégées visent à préserver les habitats naturels des espèces locales. Ces zones sont souvent gérées par des institutions publiques ou des associations de protection de la nature. Dans les principales zones protégées dans le Val-d'Oise, qui offrent des environnements propices à la conservation des crapauds et de la biodiversité locale, nous avons Les Étangs et Réservoirs de la Vallée de Montmorency. Cette vallée comprend plusieurs étangs et réservoirs qui constituent des habitats importants pour les crapauds et d'autres espèces d'amphibiens. Les crapauds du Val-d'Oise, bien que parfois discret, sont des indicateurs essentiels de la santé écologique des milieux naturels du département.

Nous espérons les revoir plus nombreux dans les années à venir.



Tout savoir sur les frelons asiatiques

Les nids de frelons asiatiques, souvent situés en hauteur dans les arbres ou sous des toitures, deviennent visibles à la chute des feuilles. Arrivé accidentellement en France en 2004 dans le Lot-et-Garonne, cet insecte envahissant a colonisé rapidement l'Europe de l'Ouest, du Portugal au Danemark. Sa progression est largement favorisée par les conditions climatiques actuelles, notamment les étés plus chauds et les hivers plus doux liés au réchauffement climatique. Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est une menace sérieuse pour la biodiversité, car il attaque les abeilles, essentiels à la pollinisation, en les chassant pour nourrir ses larves.

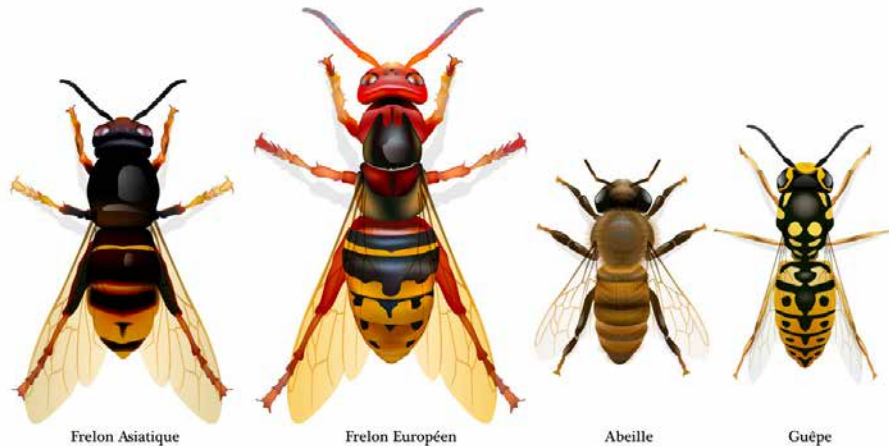
Description et cycle de vie

Le frelon asiatique ressemble à une grosse guêpe sombre, légèrement plus petit que le frelon européen (*Vespa crabro*). Au début du printemps, les femelles fécondées (gynes) sortent de leur hibernation et commencent à construire des nids de printemps, appelés nids primaires. Ces nids, de la taille d'une orange ou d'un petit melon, sont souvent discrets et difficiles à distinguer des nids de guêpes.

Durant cette période, une sélection naturelle s'opère : la femelle dominante élimine ses rivales et devient la reine, responsable de la ponte et du développement de la colonie. À partir de juin, si les conditions climatiques sont favorables, la colonie migre souvent vers un nid secondaire, beaucoup plus grand, pouvant atteindre jusqu'à 80 cm de diamètre. Ce nid est souvent situé à plus de 10 mètres de hauteur dans les arbres, mais peut également se trouver sous des toitures ou dans des structures abritées.

En automne, l'activité de la colonie atteint son apogée. Les nouvelles femelles sont fécondées par les mâles, puis quittent le nid pour se mettre à l'abri du froid et entrer en hibernation. Les nids, abandonnés avec l'arrivée des premières gelées, ne sont jamais réutilisés l'année suivante. Différences avec le frelon européen

Le frelon européen, bien que plus impressionnant en taille, est moins invasif et construit un seul nid par saison. Contrairement au frelon asiatique, il privilégie des emplacements plus protégés, comme les cabanons, les greniers ou les troncs d'arbres creux. Son nid est souvent plus



allongé et possède une large ouverture à la base.

Les deux espèces ont des cycles de vie similaires, mais le frelon européen, plus fragile face au froid, bénéficie grandement des hivers doux. Le réchauffement climatique a donc un impact positif sur sa survie, tandis qu'il favorise également l'expansion du frelon asiatique dans des zones de plus en plus montagneuses.

Quand intervenir pour détruire un nid ?

La destruction d'un nid doit être effectuée avant l'hiver, idéalement à la fin de l'été ou au début de l'automne, lorsque la colonie est encore active. Cela permet d'éviter la dispersion des femelles fécondées, qui donneront naissance à de nouvelles colonies au printemps suivant. Une fois l'hiver arrivé, les nids sont vides et ne présentent plus de danger, mais leur retrait est alors inutile, car ils ne seront jamais réutilisés. Lorsqu'un nid est abandonné, il est souvent endommagé par les oiseaux, attirés par les larves mortes à l'intérieur. Ces derniers percent le nid pour se nourrir, rendant les galettes de pontes visibles depuis le sol.

Risques pour l'homme

Le frelon asiatique, malgré son apparence impressionnante, est peu agressif envers l'homme. Ses piqûres sont occasionnelles et comparables à celles des guêpes, bien que plus douloureuses. Toutefois, une attaque massive peut survenir si l'on s'approche trop près du nid, ce qui représente un réel danger. Il est donc primordial de ne pas tenter de détruire un nid soi-même, cette opération devant être confiée à des professionnels équipés.

Que faire en cas de piqûre ?

Une piqûre de frelon asiatique provoque généralement un gonflement local qui disparaît en quelques heures. Une simple désinfection de la plaie suffit dans la plupart des cas. Cependant, une prise en charge médicale est nécessaire dans les situations suivantes :

- En cas d'allergie au venin, ce qui concerne environ 2 % de la population. Les symptômes incluent des difficultés respiratoires, des étourdissements ou des vomissements.
- Si la piqûre est située dans la bouche ou la gorge, car le gonflement peut obstruer les voies respiratoires.
- En cas de piqûres multiples (plus de 20), qui peuvent entraîner un empoisonnement grave nécessitant une hospitalisation.

Comment réagir face à un nid ?

Si vous repérez un nid de frelons asiatiques, contactez un professionnel de la désinsectisation. N'essayez jamais de le détruire par vos propres moyens, car cela peut provoquer une attaque massive. Les spécialistes sont équipés pour intervenir en toute sécurité, même en hauteur.

En luttant contre cette espèce envahissante, on contribue à protéger les abeilles, essentielles à l'équilibre de nos écosystèmes.



Karaté : la fratrie Belmont brille sur les tatamis



La saison 2023-2024 défile au rythme des entraînements qui s'enchaînent parfois s'empilent et s'interrompent le temps d'un tournoi préparatoire. C'est à ce prix que Léandre Belmont réalisera quelques belles performances nationales. D'abord lors des championnats de France scolaire (UGSEL) où il montera sur la 3^e marche du podium. Puis quelques semaines plus tard, Léandre finira vice-champion de France individuel (FFJ). Enfin, promu capitaine de l'équipe départementale, il se classera à la 7^e place des championnats de France par équipe minimes.

Pas vraiment le temps de savourer qu'il faut partir en stage fédéral afin de se projeter sur la saison à venir, qui portera son lot de nouveaux défis. Pour l'heure, en se classant 5^e lors d'un tournoi excellence, il entre dans la ranking et comme dit son entraîneur Alexandre Bordat, "le travail continu"!

Nous le félicitons pour son beau parcours cette année.

Après un bon début de saison ponctué de résultats prometteurs, Cassandre Belmont retombera dans les travers d'une athlète minime première année. Parfois en proie au doute, parfois en manque de solution technique, Cassandre ne parviendra pas à se qualifier pour les championnats de France (FFJ).

En revanche, elle étoffe son palmarès en finissant vice championne de France scolaire (UGSEL).

Puis sélectionnée en équipe départementale, elle obtiendra une 7^e place au Championnats de France par équipe minime (FFJ).

Cette première année dans cette catégorie lui aura permis d'être présente sur des niveaux de compétition nationale afin de prendre de l'expérience et ainsi définir de nouveaux objectifs pour la saison à venir.

Bravo à Cassandre pour cette belle année et le rendez-vous est pris pour l'an prochain.

Tout comme sa sœur, Maxime Belmont avait entamé sa saison avec de bons résultats. D'abord vainqueur des différentes sélections du Val-d'Oise puis champion du Val-d'Oise, Maxime n'aura connu aucune défaite lors de ces tournois de préparation. Malheureusement, il se classera à la 7^e place lors des championnats Île-de-France (FFJ) victime d'une blessure, il lui aura été difficile de poursuivre sa compétition sereinement. Un paramètre avec lequel Maxime devra apprendre à composer pour aborder ces prochains rendez-vous.

Cependant lors des championnats de France scolaires (UGSEL), il obtiendra un titre de vice-champion de France dans la catégorie benjamin. Une performance qui, nous lui souhaitons, aiguîsiera son appétit pour la saison à venir. Une saison, qui du fait de son changement de catégorie promet d'être relevée.

Félicitations à lui pour cette dernière année en Benjamin.



Piscop et l'école

Nouvelle directrice d'école à Piscop

Le lundi 2 septembre, lors de la rentrée scolaire 2024-2025, les parents et les élèves de l'école Primaire Jacques Prévert ont trouvé du changement. Ils ont fait la connaissance d'une nouvelle directrice et enseignante, Lucie CAVALIER LAMIRI, affectée sur la classe de GS-CP-CE1.

Pour Lucie, il s'agit de sa dixième rentrée en tant qu'enseignante du 1er degré. Elle a accueilli cette nouvelle affectation avec enthousiasme: « Cette petite ville est pleine de charme et à taille humaine. » Originaire du sud de la France, elle suc-

cède à Fanny CAUET à la direction, après huit années sur une école maternelle du Val d'Argenteuil. Très impliquée dès ses premiers jours dans la vie de l'école, elle s'est facilement intégrée au dynamisme de l'équipe éducative: journée déguisée pour Halloween, vente de bonbons par les élèves d'élémentaire pour financer un voyage sur Provins, et plein d'autres projets à venir...

Elle remercie par ailleurs l'accueil très chaleureux des Piscopiens, de la commune et des parents élus de l'école.



Lucie LAMIRI, Directrice de l'école primaire Jacques PRÉVERT

Une rentrée 2024/2025 sous le signe de la nouveauté et de la bienveillance

L'année scolaire 2024/2025 a débuté avec la nomination d'une nouvelle directrice Mme Lamiri Cavalier. Elle a, comme sa prédécesseure, apprécié la qualité de la structure de l'école Jacques Prévert, et toute la logistique y afférant, en partenariat avec la mairie.

Nous avons, pour cette nouvelle année, remplacer notre traiteur pour la cantine, et les avis sont unanimes pour vanter la qualité de leurs prestations.

Mme Tome, notre atsem, apporte une aide aux tout petits pendant la cantine, afin que ceux-ci profitent au mieux de ce temps de restauration.

Mme Boukinda et Mme Belguesmia, fidèles à leur professionnalisme au quotidien, entourent par leurs soins et leurs recommandations aux élèves, un moment de convivialité.

Nos animatrices, pour leur part, sont très attentionnées, auprès des enfants, et notamment ceux qui arrivent à la garderie encore tout ensommeillés. Elles développent avec eux des tas d'activités didactiques.

Quelques réparations ont été effectuées dans l'enceinte de l'école, notamment le remplacement de lignes de stores, qui avaient subi quelques détériorations au fil du temps.

Mr Zoheir Aichouche, conseiller municipal, apporte son expertise, pour maintenir les tablettes et matériels informatiques.

La mairie a programmé un spectacle pour clore cette année, et des livres seront remis aux enfants par le père Noël de Piscop.

Nous souhaitons une bonne année scolaire aux enfants de l'école.

**Dominique Tintillier,
Adjoint au Maire chargé
des affaires scolaires**

Périscolaire : un temps de découverte et de partage pour les enfants

L'accueil périscolaire fait partie intégrante de la journée de nos élèves.

Nous avons trois temps périscolaires:

- L'accueil du matin qui se déroule avant la classe.
- Le temps du midi, qui est le moment du repas et de la détente entre les deux temps d'école.
- L'accueil du soir qui se déroule après la classe.

Depuis la rentrée, les enfants ont participé à plusieurs types d'activités, comme des activités sur les thèmes de l'automne, d'Halloween. Nous sommes actuellement sur le thème de Noël. En parallèle, nous faisons aussi

des activités sportives sur les temps du midi.

L'accueil du matin est un temps où les élèves arrivent de manière éche- lonnée et où ils peuvent profiter de la bibliothèque et des jeux.

L'accueil du soir est un temps où les élèves peuvent goûter, jouer et faire des activités en attendant que leurs parents arrivent.

Plusieurs activités manuelles ou physiques leur sont proposées tout au long de la semaine. Ils ont aussi un accès à la bibliothèque du présco- laire pour emprunter ou lire des livres.



Wendy et Ysaline - Équipe du périscolaire

Spectacle des enfants et visite du Père Noël à Piscop

En ce mardi 17 décembre 2024, à la salle des fêtes de Piscop, les enfants de l'école Jacques Prévert nous ont offert un beau spectacle de chants, organisé par l'équipe enseignante et très apprécié des parents. Un marché de Noël, préparé soigneusement par la FCPE et par l'école, a comme chaque année rencontré un franc succès, les profits revenant entièrement à l'établissement scolaire.





Piscop et ses saveurs



Les recettes de Mauricette

Coquilles Saint Jacques aux herbes

Ingrédients (pour 6 personnes)

- 18 à 24 coquilles Saint Jacques
- 250 g de beurre demi-sel
- 2 cuillerées à soupe de Pescadou
- 1 pointe de poivre

Préparation : 30 minutes Cuisson : 10 à 15 mn

Quelques heures avant de préparer les coquilles, malaxez le beurre légèrement ramolli avec le Pescadou et une pointe de poivre. Laissez-le macérer à température ambiante. Préparez la chair des coquilles en coupant les noix en 2 ou en 3 selon leur grosseur, répartissez-les dans les coquilles, sans les épousser. Faites chauffer le four, chaleur moyenne (5-6 au thermostat). Environ 10 à 15 minutes avant de servir, ajoutez une grosse noix de beurre parfumé dans chaque coquille, faites cuire. Pendant ce temps, disposez le reste du beurre dans une coupelle pour le présenter à table où chacun pourra en ajouter dans les coquilles servies bouillantes au sortir du four. Servez en même temps des toasts grillés. Cette préparation constitue une entrée très raffinée.



Fish & Chips sauce rémoulade à l'aneth

Ingrédients (pour 4 personnes)

- 4 filets d'églefin
- 4 grosses pommes de terre
- 350 g de farine
- 30 g de Maïzena
- 20 cl de bière blonde
- 3 pincées de noix de muscade
- 30 cl d'huile de friture
- 2 citrons
- Pour la sauce :
 - 4 cuillerées à soupe de mayonnaise
 - 1 cuillère à café de câpres au sel
 - 2 cornichons
 - 3 brins d'aneth
 - Sel fin, poivre

Préparation : 30 minutes

Cuisson : 25 mn

Pelez et rincez les pommes de terre, coupez-les en grosses frites et égouttez-les sur un torchon. Chauffez l'huile dans une sauteuse et plongez-y les frites 10 min pour les précuire, égouttez-les et laissez-les sécher sur une grille. Versez 300 g de farine dans un saladier, ajoutez la Maïzena, la bière, la noix de muscade, salez, poivrez. Mélangez au fouet jusqu'à obtenir une pâte à beignets lisse et homogène. Réservez. Préparez la sauce : Hachez les cornichons et les câpres, ciselez l'aneth. Mélangez-les avec la mayonnaise dans un grand bol. Plongez à nouveau les frites dans l'huile bien chaude pour les faire dorer 5 min puis réservez-les au four à 180 °C. Salez et poivrez les filets d'églefin. Taillez-les en gros bâtonnets, farinez-les. Plongez-les dans la pâte puis dans l'huile bien chaude, 5 min en les retournant. Au fur et à mesure, réservez-les aussi au four. Répartissez la sauce dans 4 petits pots, complétez chaque assiette avec quelques beignets, des frites et un demi-citron.



Gratin de patates douces

Ingrédients (pour 5 chocolats environ)

- 5 grosses patates douces pelées et coupées en tranches de 3 mm
- 4 gousses d'ail écrasées
- 1 cuillère à soupe de romarin haché
- 1/2 oignon jaune tranché
- 2 cuillerées à soupe de sauge hachée
- 3 oz de parmesan
- 2 cuillerées à soupe d'huile @algaecooking-club
- 1/4 cuillère à café de muscade moulue
- 1 cuillère à café de poivre noir moulu
- 1 cuillère à soupe de sel
- 3 tasses de crème épaisse

Préparation : 30 mn

Cuisson : 1h15

Préchauffer le four à 190°. Faire revenir l'oignon dans l'huile d'algues à feu moyen jusqu'à ce qu'il commence à dorer. Ajouter l'ail et continuer la cuisson jusqu'à ce qu'il soit parfumé. Ajouter la crème, le sel, le poivre, la muscade, le romarin, la sauge. Porter à ébullition en fouettant -Mélanger les pommes de terre dans le mélange de crème. Disposer les tranches de pommes de terre dans un plat allant au four. Verser le reste de crème. Garnir de parmesan. Cuire au four 75 minutes à découvert, tester la cuisson des pommes de terre avec une brochette ou une fourchette. Si ce n'est pas tendre, ajoutez 10 minutes à la fois jusqu'à la cuisson désirée. Garnissez de ciboulette tranchée. Régalez-vous !





Infos pratiques

Votre équipe municipale



Le Maire

Monsieur Christian LAGIER

Les Adjoints au Maire

- Monsieur Sébastien PAUTRAT
- Monsieur Bernard DE WAELE
- Monsieur Dominique TINTILLIER
- Madame Sandrine DRUON-RIOT

Les Conseillers Municipaux

- Monsieur Zoheir AICHOUCHE
- Madame Léna AMAROUCHE
- Madame Ghislaine CAMUS
- Monsieur Bruno DUFOUR
- Madame Sophie GAILLARD
- Monsieur Elias SEMPERE
- Monsieur David TAVARES
- Monsieur Jean-Yves THIN
- Monsieur Fabien VIEIRA-LUIS
- Madame Blandine WALSH DE SERRANT

L'équipe Administrative

- Valérie BRIERE-AUGER
- et Solange REY

L'Équipe Technique

- Jean-Louis CHEVALIER
- Stéphane DELAROCHE
- Dylan CINTAS

L'Équipe Enfance et Jeunesse

- Filière Technique
- Emma BOUKINDA
 - Fatiha BELGUESMIA

- Filière Animation
- Ysaline BENSADI
 - Wendy CORNEC

- Atsem
- Sandra TOME

Carnet

AVIS DE NAISSANCE

- Mats SOUGOUFARA, le 31/05/2024 à L'Isle-Adam
- Bloom ROSA JOASSIN, le 25/08/2024 à Piscop

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

AVIS DE DÉCÈS

- Nadine PEHOT épouse MOREAU le 07/02/2024
- Ali HAJJAJI le 17/03/2024
- Maxima CONDE PEDRINHO épouse FARINHA le 07/08/2024
- Alain PEHOT le 21/09/2024
- Christelle PFLUG épouse MASSIES le 09/10/2024

La Ville présente ses sincères condoléances aux familles.



Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**



Scannez pour télécharger l'appli !



GRATUIT

ANONYME

SANS PUBLICITÉ



Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com



Numéros utiles

URGENCES

Commissariat de police :
17 ou 01 34 38 37 37
Gendarmerie de Domont : 01 39 35 58 50
Pompiers : 18 ou 01 30 11 90 70
SAMU : 15
SOS Poison intoxication : 01 40 05 48 48
SOS Médecins 95 : 01 30 40 12 12
Pharmacie de garde :
17 ou 01 39 35 51 51
Hôpital Simone Veil à Eaubonne :
01 34 06 60 00
Allo Enfance Maltraîtée : 119
ou départemental : 01 30 30 31 31
Jeunes violence Écoute :
0 800 20 22 23
Sida Info service : 0 800 840 800
Drogue, alcool, tabac : 113

ENVIRONNEMENT

Collecte des déchets : 0 800 735 736
Bacs à déchets : 0 800 735 736
Éclairage public : 0 800 800 051
S.I.A.H. : 01 30 11 15 15
Sigidurs : 01 34 19 69 70
Déchetterie Sarcelles : 0 800 735 736
VEOLIA EAU : 09 69 32 35 29
Urgences Fuites : 0811 900 918
(24 h/24 et 7j/7)
GRDF (Raccordement et conseil) :
09 69 36 35 34
Dépannage 24 h/24 et 7j/7 :
0 800 47 33 33

AUTRES ADMINISTRATIONS

TP Service Gestion Comptable de Montmorency : 01 39 64 27 76
Agglomération Plaine Vallée :
01 30 10 91 61
Sous Préfecture Sarcelles :
01 34 04 30 00
Assistante Sociale de Domont :
01 39 35 16 16
Fourrière : 01 39 37 59 70

SERVICES

MAIRIE



Place
de la Mairie
95 350 PISCOP
Tél. : 01 39 90 19 04
Fax : 01 34 19 93 20
Mail : contact@mairie-piscop.fr

Site officiel : www.piscop.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi : de 14h à 17h30
- Mercredi : de 9h à 12h
- Jeudi : de 15h à 19h
- Vendredi : de 10h à 12h30

SALLE DES FÊTES

Rue des Petits Poiriers
95 350 PISCOP



Pour maximum 180 personnes.
Renseignements et réservation
conseillée via le site internet de la
ville

ÉCOLE JACQUES PRÉVERT



Rue Notre Dame
95 350 PISCOP
01 39 92 47 14
• Lundi, mardi, jeudi, vendredi de
8h30 à 11h30 et de 13h30 à
16h30

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Rue Notre Dame
95 350 PISCOP
01 39 92 14 59
• Lundi, mardi, jeudi
et vendredi de
7h à 8h30 et de
16h30 à 19h



Inscription via le portail famille sur
le site www.piscop.fr

CANTINE

Rue Notre Dame
95 350 PISCOP
01 39 92 14 59
• Lundi, mardi, mercredi, jeudi et
vendredi de 11h30 à 13h30
Inscription via le portail famille
sur le site www.piscop.fr

Église

Une messe est célébrée le dernier dimanche
de chaque mois à 18h.



VENDREDI 10 JANVIER • 20H30

UN GRAND CRI D'AMOUR

Après s'être aimés passionnément, aujourd'hui ils se haïssent !

Unis à la vie comme à la scène, Gigi et Hugo formaient le couple d'artistes le plus en vue du Théâtre. Depuis leur séparation, Gigi a sombré dans la dépression (et dans l'alcool) tandis que son ex-mari

tente de relancer sa carrière d'acteur avec une nouvelle pièce de théâtre. La première représentation va bientôt avoir lieu, mais sa partenaire lui fausse compagnie... L'agent et le metteur en scène décident de faire appel à Gigi pour remplacer la comédienne au pied levé. L'occasion pour Gigi de revenir sous le feu de la rampe.

Tout public / Dès 14 ans / Durée : 1h30 / Tarif A



MERCREDI 15 JANVIER • 20H30

SOUL POWER

La carrière d'Amy Winehouse, icône de la Soul Musique, morte à 27 ans, tient en un album mythique, « Back to Black », devenu culte. Ses influences musicales trouvent leurs racines dans la Motown, Aretha

Franklin et bien d'autres artistes emblématiques. Valsco, lauréate du Tremplin Jeunes Talents Plaine Vallée 2023, débute une carrière prometteuse avec sa voix si particulière, rappelant Dinah Washington ou encore Sarah Vaughan.

Tout public / Durée : 1h30 / Tarif D



VENDREDI 17 JANVIER • 20H30

MAISON CLOSE, CHEZ LEONIE

Bienvenue en 1900, entrez dans la Maison Close ! Vous rencontrerez son petit monde, celui des bas-fonds, celui des mal nés, mais haut en couleur et ses prostituées pétillantes, drôles, au verbe haut. Cet

établissement bien rodé est tenu de main de maîtresse par Léonie, la tenancière, jusqu'à ce qu'un terrible accident le mette en péril et à la merci de la police. Des chorégraphies rythment ce spectacle envoûtant, sublimant les corps et l'intrigue sur une musique originale.

Tout public / Durée : 1h30 / Tarif C



JEUDI 23 JANVIER • 20H30

CASSE DE L'ANNÉE

Caterina Khéroul est une cambrioleuse de renom, assidûment recherchée par les polices du monde entier. Son

nouveau « gros coup » a, comme à son habitude, été minutieusement préparé, réglé dans les moindres détails... Cette fois elle vient récupérer un bijou historique et inestimable dans la maison d'un joueur star du PSG, pendant qu'il est en plein match. Seul imprévu et de taille : le même soir, un cambrioleur débutant de petite envergure, a également décidé de s'attaquer à la maison.

Tout public / Durée : 1h30 / Tarif A



VENDREDI 31 JANVIER • 20H30

IDENTITÉS

Les plus beaux voyages commencent par une rencontre. Et lorsque celle-ci est aussi belle qu'inattendue,

elle promet une destination exceptionnelle. Catherine Lara et son violon nous entraînent dans

l'univers des danseurs de la compagnie Kumo, au rythme de ses compositions et de musiques cinématographiques. Laissez-vous émerveiller par un voyage empreint d'émotion et de poésie, où chacun incarne avec force et générosité ce qui forge son identité : notre rapport aux réseaux sociaux, notre place dans la société et notre relation à l'autre.

Tout public, dès 7 ans / Durée : 1h20 / Tarif B



VENDREDI 7 FÉVRIER • 20H30

À L'OMBRE DE SON OMBRE

Ce spectacle/concert débute avec le Plat pays, lieu de naissance de Jacques Brel pour finir avec les Marquises, l'endroit de sa mort. Qu'y a-t-il donc entre les deux ? La Belgique bien sûr, les amis qu'il a si souvent chanté, les femmes qu'il a si souvent trompées et l'enfance qui sous texte l'ensemble : il nous fallut bien du talent pour être vieux sans être adultes.

Tout public / Durée : 1h20 / Tarif D



VENDREDI 14 FÉVRIER • 20H30

VIVE LES VACANCES... OU PAS !

Quand trois couples d'amis décident de partir pour la première fois en vacances ensemble, qui plus est sur une île... les choses ne se passent pas forcément comme prévu.

Entre révélations inattendues, rancœurs, sautes d'humeur et caractères difficilement conciliables, le séjour de ces « amis » risque de connaître quelques perturbations. Une comédie désopilante sur l'amitié, l'amour, l'éducation des enfants... où tout le monde aura à cœur de se reconnaître !

Tout public, dès 10 ans / Durée : 1h30 / Tarif B



MARDI 4 MARS • 14H & 20H30

CYRANO

Cyrano comme vous ne l'avez jamais vu ! La Compagnie du Théâtre des pieds nus revisite avec brio la célèbre épopée romantique d'Edmond Rostand.

Audacieusement interprétée par trois femmes, la pièce navigue entre tradition baroque et modernité. La compagnie du Théâtre des pieds nus revisite cette épopée romantique à sa manière, en changeant de point de vue, pour mieux la révéler. Audacieusement interprétée par trois femmes, la pièce navigue entre tradition baroque et modernité.

Tout public / Durée : 1h30 / Tarif D



VENDREDI 7 MARS • 20H30

LA GUERRE N'A PAS UN VISAGE DE FEMME

Svetlana Alexievitch, lauréate du Prix Nobel de littérature, a recueilli les témoignages de jeunes femmes soviétiques qui ont vécu l'horreur de l'invasion allemande en 1941 alors qu'elles étaient encore adolescentes. Désireuses de défendre leur patrie, elles ont rejoint l'Armée rouge, prêtes à tous les sacrifices. Leurs histoires, bien loin des récits conventionnels, captivent et émeuvent.



Tout public, dès 15 ans / Durée : 1h30 / Tarif C

VENDREDI 14 MARS • 20H30

LES CABOTINES

Quelle époque! Nous sommes au début du XIX^e siècle, Napoléon vient d'être nommé empereur des Français. La Comédie Française est en ébullition.



Dans les loges, deux célèbres comédiennes qui se haïssent, provoquent scandales sur scandales. Elles se partagent les mêmes rôles et ce n'est plus tenable! Injures et coups bas pleuvent... Les courtisanes se succèdent, Talleyrand, ministre des Affaires étrangères intrigue, François-Joseph Talma, comédien préféré de Napoléon excelle...

Tout public, dès 10 ans / Durée : 1h30 / Tarif A

VENDREDI 21 MARS • 20H30

COMTE DE BOUDERBALA 3

Après avoir attiré plus de deux millions de spectateurs avec ses deux premiers spectacles, le Comte de Bouderbala revient pour une troisième édition qui promet d'être encore plus percutante.



Dans ce nouveau show, il aborde des thèmes d'actualité, des sujets intemporels et des anecdotes personnelles, et nous délivre un stand-up engagé laissant une plus grande place à l'improvisation.

« L'humoriste se raconte sans fard. Pour mieux railler les travers de notre société. » PARIS MATCH

Tout public, dès 12 ans / Durée : 1h15 / Tarif B

MARDI 25 MARS • 10H & 14H

TARAG!

« Mon-gol! Mon-gol! » Grâce à cette insulte jetée dans la cour de récréation qu'il ne comprend pas, Ludovic va pour la première fois chercher un mot dans un dictionnaire.



Un horizon inattendu s'ouvre à lui: la Mongolie, les grandes steppes de Gengis Khan, les chevaux sauvages...

Puisqu'on le traite de Mongol, il le deviendra et va se glisser, à la surprise générale de son entourage, dans la peau d'un jeune garçon mongol.

Scolaire, dès 8 ans / Durée : 0h50 / Tarif 6-8 €

VENDREDI 28 MARS • 20H30

SECRET DE FAMILLE

Pierre, en collaboration avec son fidèle complice Sylvain, compose depuis des années des succès populaires pour d'autres artistes. Divorcé et toujours épris de son ex-femme Edwige, Pierre a élevé seul son fils Quentin. Ce dernier est amoureux de Clémence et souhaite l'épouser.



Cependant, Clémence ne semble pas pressée de se marier pour une raison très simple: elle est amoureuse non pas du fils, mais du père, Pierre!

Tout public, dès 10 ans / Durée : 1h30 / Tarif A

JEUDI 3 AVRIL • 20H30

STAND ALONE

Seul en scène pour la première fois, retrouvez Philippe Lellouche dans un rapport intime avec le public.

Un spectacle drôle et réconfortant de nostalgie heureuse où il partage avec autodérision ses souvenirs d'enfance, ses émois amoureux et bien sûr ses névroses.



Après 15 ans de triomphe au théâtre, Philippe Lellouche vous propose un voyage dans le temps dans « Stand Alone ».

Un moment de bonheur assumé dont nous avons tous besoin.

Tout public, dès 15 ans / Durée : 1h20 / Tarif B

SAMEDI 26 AVRIL • 20h30

NATASHA ST-PIER

La célèbre chanteuse canadienne Natasha St-Pier est de retour sur la scène pop avec un spectacle inédit « Mon histoire d'amour c'est vous ».



À la demande de son public, Natasha St-Pier retrouve le chemin des salles de concert pour interpréter ses plus grands tubes et rendre hommage aux grands auteurs et compositeurs qui lui tiennent à cœur, de Souçon à Sanson en passant par Berger et Piaf!

Tout public, dès 15 ans / Durée : 1h30 / Tarif A

	Orchestre	Balcon
Tarif A	45 €	38 €
Tarif B	39 €	33 €
Tarif C	28 €	23 €
Tarif D	15 €	

Agenda

LES DATES À RETENIR EN

2025

7 janvier

VŒUX DU MAIRE

22 mars

**FÊTE DE L'ÉCOLE LOTO
ORGANISÉ PAR LA FCPE**



5 avril

REPAS DES ANCIENS

8 mai

COMMÉMORATION

25 mai

BROCANTE À PISCOP



30 mai

FÊTE DES VOISINS

Mai-juin

VOYAGE DES SÉNIORS

21 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE

28 juin

FÊTE DE L'ÉTÉ



28 juin

**KERMESSE DE L'ÉCOLE
AVEC SPECTACLE
DES ENFANTS**

1^{er} septembre

RENTÉE SCOLAIRE



28 septembre

BROCANTE MUSICALE



11 novembre

COMMÉMORATION

22 novembre

BROC'ENFANTS

9 décembre

**REMISE DES COLIS
DES SÉNIORS
AUTOUR D'UN GOÛTER**

18 décembre

NOËL DES ENFANTS

